

Réf : N° 76 /CFDT-MAE

Paris, le 30 octobre 2018

**Objet : Grande enquête CFDT auprès des agents de catégorie C du Département.**

Madame la Directrice générale,

Comme vous le savez, la CFDT a lancé une grande enquête, du 26 mars au 1er juin 2018, auprès des 3 100 agents de catégorie C du Département. Cette enquête invitait tous nos collègues à répondre à un questionnaire en ligne composé de 2 modules : un premier, identique à tous les agents, appelé « tronc commun » et un second qui tenait compte de l'affectation « étranger » ou « Centrale » de chacun d'entre eux.

Plus de 700 adjoints administratifs ou techniques de chancellerie - représentant 22% des effectifs de l'ensemble des agents de ces deux corps - nous ont témoigné leur confiance en répondant à cette enquête. Avec rigueur et sérieux, ils nous ont fait part de leurs revendications, nous ont exprimé leurs préoccupations et leurs inquiétudes et nous ont exposé sans fard les difficultés auxquelles ils sont régulièrement confrontés dans leur environnement professionnel.

Ce sont les résultats de cette grande enquête, fidèle et représentative, que nous souhaitons porter à votre connaissance comme nous vous l'avions annoncé lors de notre rencontre du 27 septembre dernier. Vous trouverez, ci-joint, l'analyse de la CFDT-MAE sur les conditions de travail, la rémunération et la carrière de nos collègues C, accompagnée des statistiques et des graphiques correspondant à chacun des trois modules du questionnaire. Pour mémoire, ces documents se trouvent également au format électronique au sein de l'espace « Catégorie C » de notre site Web ([www.cfdt-mae.fr/](http://www.cfdt-mae.fr/)).

Dans le prolongement des conclusions de cette enquête et alors que les menaces sur leurs postes de travail, liées à la mise en œuvre du plan « Action Publique 2022 », se précisent, la CFDT estime plus que jamais nécessaire l'ouverture d'un groupe de travail spécifiquement dédié aux agents de catégorie C, afin que soient préservés leurs emplois et pour que soient pleinement reconnus leur rôle et leur valeur professionnelle au sein du Ministère.

Le syndicat CFDT-MAE vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de son profond respect.



Thierry FRANQUIN  
Secrétaire général

**Madame Hélène FARNAUD-DEFROMONT,**  
Directrice générale de l'administration et de la modernisation,  
Au Département, Paris.

Cc : DRH - RH1 – RH2 – DRH/RH1/RH1D